

Création entreprise : identifier les points-clés pour un projet réussi

RS6923 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 310m
Formacode(s)	32047
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2029

Certificateur(s)

CCI FRANCE · SIRET : 18750002000073

Partenaires habilités

93 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 93 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CCID 92	13001727000815	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION	40457548200033	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION 82	47991356800024	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION-CFA IMT-ISCO	18383001700236	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION CONTINUE	18263001200231	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION GERS	78803676200037	Former et organiser l'évaluation
CCI Formation pro	90007495600013	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION- SUP'TG NIORT	18790001400098	Former et organiser l'évaluation
CCI LOCALE BEAUJOLAIS	13002269200367	Former et organiser l'évaluation
CCI SEINE ET MARNE PRESIDENCE DIRECTION GENERALE	13001727000534	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 93 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6923-creation-entreprise-identifier-les-points-cles-pour-un-projet-reussi/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Chaque année, entre 11 et 18 millions de Français ont envie d'entreprendre et, chaque année, entre 600 000 et 1 000 000 d'entreprises sont créées en France depuis 2009, avec un record en 2021 qui s'est confirmé en 2022 et à nouveau en 2023 avec 1 million de créations d'entreprise.

Cet engouement pour l'entrepreneuriat ne se dément donc pas. Toutefois, si la dynamique entrepreneurial s'amplifie, la différence entre le nombre « d'aspirants entrepreneurs » et d'entrepreneurs avérés fait de la France l'un des pays avec le plus fort taux d'« intentionnistes » et un taux relativement faible de personnes qui passent à l'action. Ce phénomène est expliqué par le monde académique et notamment les travaux de Christian BRUYAT (p 239 à 248 in « création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisations ») qui démontre que la décision

d'entreprendre est un processus en plusieurs étapes.

Pour que le processus entrepreneurial s'engage, il faut que « l'aspiration » se transforme en un projet avec un but et, au fil du temps, des objectifs. Pour cela, le candidat entrepreneur devra avoir une perception positive de ses compétences et ressources (donc, une perception positive de sa propre efficacité) ET la perception que l'environnement sera favorable au développement de son projet.

Lorsque le processus se déclenche, le candidat entrepreneur envisage sérieusement de créer, il consacre du temps et des moyens à ses recherches, il agit. L'option de la création d'entreprise apparaît à la fois désirable et faisable. Ensuite, pour que le processus continue et que le candidat entrepreneur y consacre l'essentiel de son temps, de son énergie, de ses moyens financiers, intellectuels, relationnels et affectifs, pour qu'il n'envisage plus de retourner en arrière, 2 conditions doivent être réunies :

- L'action de créer doit être estimée préférée (à d'autres actions) et perçue comme réalisable
- Les résistances au changement doivent être dépassées (habitudes, inertie dans les raisonnements et les comportements, peur de l'inconnu, irréversibilité perçue de la nouvelle situation créée, coûts d'opportunité et/ou irréversibles, hostilité de l'environnement vis-à-vis de la création d'entreprise)

Pour que les candidats entrepreneurs puissent évoluer dans ce processus, ils ont besoin de comprendre si l'entrepreneuriat est « fait pour eux » et donc de maîtriser les étapes, les « règles du jeu » et d'identifier comment ils pourraient mettre en œuvre un projet entrepreneurial. Ils ont également besoin d'avoir une perception positive de leur propre efficacité et de l'environnement.

La certification « Création d'entreprise – Identifier les points-clés pour un projet réussi » qui s'appuie dans le cadre réglementaire de la loi n°73-1193 du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat et notamment (article 59) et le décret n° 2019-1272 du 2 décembre 2019 relatif aux stages prévus à l'article 59 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat, vise donc à identifier les facteurs internes (capacités, motivation, souhaits...) et externes (compétences, moyens techniques, moyens financiers, réglementation...) à prendre en compte pour décider, de façon éclairée, de s'engager dans le projet entrepreneurial ou non.

Par ailleurs, elle permet aux candidats entrepreneurs d'avoir une vue d'ensemble de toutes les étapes d'une création d'entreprise, depuis la formation de l'idée jusqu'au pilotage, et d'identifier leur plan d'actions et donc, d'apprécier leur sentiment de compétences.

La certification « Création entreprise – Identifier les points clés pour un projet réussi » est un accélérateur (50% des candidats entrepreneurs disent que la certification leur a permis d'avancer plus vite dans leur projet), elle permet d'éviter les principales erreurs et d'évaluer les risques financiers de leur projet.

La certification porte donc sur les tâches relatives à la prise de décision :

- l'analyse de ses capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant
- l'identification des étapes, contraintes et opportunités d'un projet entrepreneurial
- l'identification des outils et ressources nécessaires à la construction d'un projet entrepreneurial
- l'évaluation des ressources nécessaires au projet entrepreneurial et l'identification des méthodes de prévisions financières et de pilotage de l'activité

Chaque année, entre 5 et 8 000 candidats entrepreneurs sont formés et, en fonction des années, entre 55 et 60% d'entre eux décident, finalement, de créer ou reprendre une entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les facteurs internes (aspirations, motivations, valeurs, objectifs, ambitions, ressources) qui sous-tendent l'envie d'entreprendre, afin d'imaginer une idée entrepreneuriale cohérente avec le porteur de projet et de relier cette envie entrepreneuriale à la situation actuelle du porteur de projet.
- Identifier les points forts et les lacunes du porteur de projet vis-à-vis des compétences-clés d'un chef d'entreprise, afin de déterminer de quels professionnels s'entourer et de définir les compétences utiles à développer pour faciliter la réalisation du projet entrepreneurial.
- Positionner la posture entrepreneuriale du porteur de projet au regard du profil type d'un entrepreneur, afin de s'assurer de la capacité du porteur de projet à devenir chef d'entreprise ou d'identifier les actions à mener pour développer les aptitudes manquantes.
- Identifier les enjeux sociétaux à prendre en compte dans le cadre du projet entrepreneurial en définissant sa responsabilité sociale et environnementale (RSE), en évaluant sa volonté et ses possibilités d'engagement dans une démarche de développement durable et d'inclusion par une politique de non-discrimination et d'intégration de la diversité, afin de développer une activité éthique et durable.
- Identifier les menaces, opportunités et contraintes du projet entrepreneurial, en repérant les raisons internes et

externes (environnement) facteurs d'échec et de succès, notamment au regard de la concurrence et de la réglementation, afin de clarifier les points d'attention et risques du projet.

- Identifier les étapes nécessaires à la transformation d'une idée entrepreneuriale en un projet acceptable par le marché et exécutable, afin de positionner son projet dans le temps et d'identifier l'ensemble des actions à mener.
- Identifier les outils essentiels pour transformer une idée entrepreneuriale en un projet acceptable par le marché et exécutable, afin d'être en mesure de formuler le modèle économique associé au projet entrepreneurial.
- Décider les stratégies opérationnelles à mener en fonction des objectifs commerciaux définis
- Identifier les moyens humains et matériels à mettre en œuvre au regard des objectifs commerciaux et opérationnels visés afin de d'assurer de l'exécutabilité du projet d'entreprise et, le cas échéant, de l'ajuster.
- Définir le seuil de rentabilité à atteindre au regard de ses propres attentes en matière de rémunération afin d'adapter les stratégies opérationnelles.
- Identifier les grands principes de gouvernance et de fonctionnement d'une entreprise afin d'être en mesure de choisir la forme juridique, le régime fiscal et le régime social adapté au projet et au porteur de projet.
- Identifier les indicateurs essentiels de l'entreprise afin de piloter l'entreprise de façon adaptée

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Cette certification de compétences est prévue par la loi :

- La loi n°73-1193 du 27 décembre 1973 et notamment l'article 59 modifié par loi n°2019-486 du 22 mai 2019 - art. 4
- Le décret n° 2019-1272 du 2 décembre 2019 relatif aux stages prévus à l'article 59 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aspirer à entreprendre

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Ce jury doit être :

- Indépendant : les membres du jury n'ont aucun lien avec le candidat à évaluer (donc, ni le conseiller qui accompagne le candidat, ni les personnes qui ont assuré la formation par exemple)
- Professionnel : les membres du jury doivent maîtriser la création / reprise d'entreprise / du monde de l'entreprise.
- Composé, a minima, de 50 % de membres extérieurs à l'organisme qui évalue.

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2029
Date de dernière délivrance possible	27/05/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5578

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

5jpe.cci.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6923/>

Où se former

Formations référencées	104
Organismes	67
Régions couvertes	15
Prix indicatif	690 € – 750 €
Durée	21 – 37 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3 917
Parcours menés à terme	3 652
Taux d'achèvement	93 %
Période	03/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4 334
Montant total engagé	3 135 057 €
Coût moyen par dossier	723 €
Durée moyenne	35 h
Période	12/2024 – 09/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	8 %
Entreprise	0 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.